



Fiche formation

La prévention de la maltraitance en SMJPM

Nouveauté 2027



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

Dates : 1^{er} trimestre 2027

Tarif : 330 euros TTC*

Non adhérent : 420 euros TTC*

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous professionnels de Services MJPM :
Cadres, accueil, MJPM, administrateurs,
direction, personnel administratif et
comptable

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande



EFFECTIF
10 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Organisation du service et plan de prévention de la maltraitance

- Définition de la maltraitance (cadre légal, éthique, OMS, CNCD, HAS, ANESM loi 2002-2, loi 2007, loi bien-vieillir du 8 avril 2024...)
 - Obligations réglementaires des SMJPM : le référentiel HAS : obligations et leviers
 - Typologies de la maltraitance : Maltraitance active et passive, maltraitance institutionnelle, maltraitance par négligence
- Spécificités des maltraitements dans le cadre PJM
- La maltraitance à 2 niveaux :
 - Maltraitance interne : posture professionnelle, communication...
 - Maltraitance externe : établissements de soins, établissements médico-sociaux, administrations, banques...
 - Gouvernance et culture de prévention, rôle des différents acteurs dans la prévention

Module 2 : Plan de prévention et cartographie des risques, système de signalement et méthodes d'analyse

- Méthodologie d'élaboration d'une cartographie des risques et d'un plan collectif de prévention de la maltraitance

- Typologie des situations : signalements internes, incidents, EIG, plaintes
- Construction d'un processus de signalement (outils, canaux, confidentialité)
- Système de classification et de validation des alertes
- Communication en interne et à l'externe
- Co-construction d'outils de suivi

Module 3 : Les cas de maltraitance externes – identification et suivi

Repérage des situations de maltraitance dans les lieux d'hébergement (EHPAD, FAM...) : signes d'alerte (physiques, psychiques, financiers, sociaux), grilles d'évaluation existantes, études de cas pratiques

- Accès aux droits : cas de maltraitance institutionnelle ou discrimination
- Responsabilité du service dans l'accompagnement au signalement
- Procédures de coopération avec les partenaires extérieurs
- Documentation, traçabilité, suivi des démarches engagées

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.
Autre date sur demande.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer les obligations du service en matière de prévention de la maltraitance
- Élaborer un plan de prévention collectif adapté à l'activité du service
- Acquérir une connaissance claire des différentes formes de maltraitance (active, passive, institutionnelle, psychologique, financière...).
- Savoir repérer, analyser et agir face à des situations de maltraitance internes ou externes rencontrées par les personnes protégées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et juridiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Utilisation d'outils collaboratifs pour construire des éléments du plan de prévention

- Mises en situation
- Travaux en sous-groupes
- Analyse réflexive des pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.